



Alice Thomine-Berrada et Barry Bergdol (dir.)

**Repenser les limites : l'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines**  
31 août - 4 septembre 2005

Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

---

## Les grands concours internationaux (1895-1914) : vecteurs parallèles de diffusion de l'architecture française ?

Marie-Laure Crosnier-Leconte

---

DOI : 10.4000/books.inha.454

Éditeur : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2005

Date de mise en ligne : 5 décembre 2017

Collection : Actes de colloques

ISBN électronique : 9782917902646



<http://books.openedition.org>

### Édition imprimée

Date de publication : 4 septembre 2005

### Référence électronique

CROSNIER-LECONTE, Marie-Laure. *Les grands concours internationaux (1895-1914) : vecteurs parallèles de diffusion de l'architecture française ?* In : *Repenser les limites : l'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines : 31 août - 4 septembre 2005* [en ligne]. Paris : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2005 (généré le 07 janvier 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/inha/454>>. ISBN : 9782917902646. DOI : 10.4000/books.inha.454.

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 janvier 2020.

---

# Les grands concours internationaux (1895-1914) : vecteurs parallèles de diffusion de l'architecture française ?

Marie-Laure Crosnier-Leconte

---

- 1 **Parue entre 1895 et 1914**, la revue *Les Concours publics d'architecture* publiée par l'architecte Laurent Farge, s'est exclusivement consacrée à la publicité autour des concours publics, offrant avis de concours, résumés des programmes, résultats, comptes rendus et reproductions de projets lauréats.

À la fin de l'année 1906, alors que la revue atteint sa maturité, paraît un éditorial qui, tout en faisant le point sur ses dix ans de parution, appelle à la collaboration des lecteurs, « afin de faire des *Concours publics* un organe central et en quelque sorte international »<sup>1</sup>.

Mais des signes de fléchissement se font sentir à peine deux ans plus tard. Les concours organisés à l'étranger deviennent largement dominants, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il s'agisse de concours internationaux. Et cette multiplication d'avis de concours non destinés au lectorat français, et qui paraît surtout destinée à meubler l'espace, ainsi que de nombreux autres indices, semblent traduire un essoufflement de la revue concomitant à la raréfaction des concours. La déclaration de guerre lui sera fatale, et elle ne reparaitra pas en 1918.

- 2 ***Les Concours publics d'architecture***, organe de presse à vocation purement commerciale, et donc dépourvu de tout esprit de propagande, constitue, par sa neutralité même, un champ d'investigation idéal pour l'analyse d'un moyen de diffusion de l'architecture française éloigné, en apparence du moins, de toute intervention politique. En publiant à la fois des avis de concours et des reproductions de projets lauréats, la revue remplit un double rôle : rôle informatif, attirant l'attention des lecteurs sur les concours qui s'ouvrent – les jeunes architectes surtout, qui ne se sont pas encore constitué de clientèle et sont à la recherche de débouchés –, mais aussi

portefeuille de dessins de référence permettant de nourrir son inspiration pour une commande de même nature<sup>2</sup>. Ainsi, s'enrichit et se renouvelle le système de l'éclectisme en architecture, tel qu'il est enseigné par l'École des beaux-arts, tel aussi qu'il a fait émergence avec le concours pour l'Opéra de Paris, brillamment remporté par Charles Garnier en 1861.

3 **Le propos de cette étude** était d'évaluer quantitativement d'abord, à travers le comptage des concours organisés à l'étranger et publiés par Farge, les principales thématiques qui se dégageaient, les nations génératrices de compétitions internationales, le taux de succès dans ces compétitions des Français – ou des étrangers formés en France –, ainsi que d'observer si les lauréats ont été par la suite chargés de l'exécution, et si leur réussite a été suivie d'une installation durable dans leur pays d'accueil. Il fallait en outre chercher, à travers les planches publiées par la revue, à faire la part entre l'exportation d'un style français étranger à toute référence locale, ou une production plus « exotique » tendant, par exemple, à dessiner, sur le modèle d'un minaret, un beffroi d'hôtel de ville destiné à un pays musulman (fig. 1). L'exercice avait malheureusement ses limites, du fait notamment que la revue n'a jamais effectué de suivi de l'exécution ou non des projets, qu'il faut alors rechercher par d'autres voies. Néanmoins, le nombre particulièrement important d'annonces de concours aura permis d'établir quelques statistiques et d'émettre quelques hypothèses.

4 **Les sujets des concours** sont extrêmement divers, avec quelques thématiques dominantes : architecture publique, utilitaire, commémorative, plans d'urbanisme. Les commandes de palais présidentiels ou gouvernementaux font florès essentiellement dans les pays jeunes : ancien empire ottoman, nouveau monde ou pays austraux.

À l'inverse, la rédaction des *Concours* déplore dans son éditorial de 1906 le petit nombre de compétitions organisées en France, d'autant qu'elles sont le plus souvent limitées à l'« utilité publique tels qu'hôpitaux et bâtiments scolaires ». Elle regrette notamment que les réaménagements de la Chambre des députés française ne soit pas mis à concours, manière implicite de rappeler que les Bâtiments civils et Palais nationaux restaient la chasse gardée des anciens Prix de Rome. Elle estime en revanche qu'il n'en est pas de même à l'étranger, et que le principe des concours est bon, malgré les abus auxquels donne souvent lieu leur organisation.

5 Qu'est-ce qu'un concours international ?

6 Une fois exclus les nombreux concours organisés à l'étranger, mais réservés aux ressortissants du pays, il est malaisé de donner une définition unique du concours international.

Celui-ci est organisé, soit par un organisme privé désireux de réaliser une construction emblématique, soit par le gouvernement d'un pays, le plus souvent émergent, qui désire se doter de structures administratives et monumentales au caractère fortement marqué et symbolique. N'ayant pas encore d'architectes qualifiés, il fera appel au système du concours<sup>3</sup>. Il faut cependant préciser que les projets sont souvent « achetés », ce qui permet à l'organisateur d'y puiser les éléments intéressants pour la réalisation, et de se les approprier sans rien devoir à leurs auteurs.

*A contrario*, les nations établies de longue date et dotées de professionnels bien formés, comme celles de l'Ouest européen, non seulement n'organisent pratiquement pas de concours internationaux, mais restent très endogamiques dans leurs choix, allant jusqu'à restreindre les participations aux autochtones d'une province, voire d'une ville. La France elle-même ne laisse aucune place aux étrangers, ni sur son territoire, ni dans

ses colonies, à l'exception de ceux qui s'y installent et s'y font naturaliser. Il est à noter de plus que la revue publie relativement peu de concours organisés dans ses colonies, outre le fait que ceux-ci sont réservés aux ressortissants français.

En fait, rares sont les concours à vocation véritablement internationale, comme ceux pour le musée des Antiquités égyptiennes au Caire en 1894-95, l'Université de Berkeley en 1898-99, ou le Palais de la Paix à La Haye en 1905. La revue publie des *Recommandations concernant les concours publics internationaux*, rédigées par la Commission internationale des concours publics, dans sa séance du 20 novembre 1908<sup>4</sup> : « Les concours internationaux devraient être réservés aux cas exceptionnels et de caractère vraiment international. » Deux possibilités sont retenues : ou ils sont ouverts à tous, et il seront à deux degrés, avec anonymat garanti au premier tour, projets signés au second, ou ils sont restreints et par invitation, et ils seront alors à un seul degré. Dans tous les cas, les conditions doivent être les mêmes pour tous les concurrents, évidence qui, si les rédacteurs éprouvent le besoin de la pointer, démontre qu'elle est trop souvent bafouée.

Il est vrai que l'analyse des programmes de concours internationaux montre que ces rappels à l'ordre sont plus que nécessaires : ces compétitions se réduisent la plupart du temps à de simples concours d'idées, les organisateurs utilisant et remaniant sans vergogne les dessins lauréats sur lesquels leurs créateurs perdent tout droit de propriété artistique.

- 7 **Questions de style, ou raisons du succès ?** Parmi les caractéristiques généralement appréciées chez les concurrents français, on peut trouver l'ampleur du plan, symétrique, axé, orthogonal, assez peu concerné par les contraintes du terrain, avec une double importance donnée à la hiérarchie des espaces et aux circulations (fig. 2). Sur ces grilles fortement caractérisées, on peut dresser n'importe quelle élévation. Cependant, en termes de style, on constate la plupart du temps une exportation pure et simple du modèle français, d'autant plus facile à proposer que la fascination pour Paris reste très vive, et que la République française conserve une forte aura symbolique sur les jeunes nations (fig. 2). On peut donc logiquement penser que c'est précisément ce type de rendus qu'attendent les organisateurs. Les concessions à la « couleur locale » sont donc plutôt rares, le plus souvent puisées dans des publications, seulement conformes aux *a priori* superficiels, « folkloriques », que se font les concurrents des éléments indigènes destinés à ajouter une tonalité nationale à leurs édifices. Ainsi, s'attireront des commentaires laudatifs de la revue, pour le renouvellement du vocabulaire classique qu'ils proposent, les projets lauréats de deux concours donnés en 1908 : le palais du gouvernement du Rio Grande do Sul au Brésil par Augustin Rey (fig. 3), applaudi pour son refus d'utiliser des dômes<sup>5</sup> et qu'on opposera à l'exemple intéressant d'architecture « nationale roumaine » livré par l'établissement d'hydrothérapie de Slanic en Moldavie (fig. 4), loué pour son « adoption de formes propres au pays même<sup>6</sup> ».
- 8 **Pourquoi les Français s'exportent-ils ?** Leurs débouchés restaient encore larges dans les premières années de la Troisième République, avec la poursuite des travaux liés à l'haussmannisation, tant à Paris qu'en province. Mais à la fin du siècle, les terrains comme les commandes publiques commencent à se raréfier et à se restreindre à la construction utilitaire, comme le déplore l'éditorial de la revue en 1906. Quelques pionniers ont le courage d'aller ouvrir une agence à l'étranger, soit en répondant à un appel d'offre à personne, soit parfois de leur propre initiative, d'autant que leurs compétences y sont reconnues.

Quelques architectes se sont fait une spécialité de la participation à toute espèce de concours, comme Alexandre Marcel, Émile Robert, ou Laurent Farge lui-même, mais ils semblent se faire de moins en moins nombreux dans les années 1910.

- 9 **Les lauréats des concours viennent-ils s'installer dans le pays pour construire ?** Il semble que ce cas reste rare. Les architectes primés n'obtiennent pas toujours l'exécution, tant s'en faut. Les jeunes républiques n'ont pas forcément les moyens, financiers ni humains, pour réaliser les « grandes machines » imaginées à Paris<sup>7</sup>. Par ailleurs, quelques échecs retentissants, générateurs de retards et de lourds dépassements de crédits, comme ceux de Marcel Dourgnon au Caire, ou d'Émile Bénard à Berkeley, ont pu contribuer à éveiller la méfiance des commanditaires. Aussi, est-il très fréquent que ceux-ci, quand ils n'achètent pas tout simplement les projets pour s'en servir à leur convenance, biaisent les résultats pour avantager un concurrent autochtone. Dans le meilleur des cas, la réalisation sera confiée à un architecte d'exécution du pays, et l'idée première aura ainsi des chances d'être respectée. Aussi, plutôt rares sont les architectes français qui se sont exportés à la suite d'un succès : on citera cependant le cas d'Émile Bénard, venu à Mexico de 1904 à 1913 pour y construire la Chambre des députés.
- 10 **Pourquoi ce lent tarissement de la matière qui nourrit la revue ?** Nous avons déjà souligné le tassement de la commande publique en France. Dans le même temps, les pays étrangers disposent en nombre croissant de professionnels compétents à l'intérieur de leurs frontières, grâce à la création, puis au développement de l'enseignement de l'architecture au sein des universités, écoles des beaux-arts, écoles d'ingénieurs. Deux études de cas nous éclairent sur ce point :
- cas des U. S. A. : c'est en 1908 qu'Alfred D. W. Hamlin, professeur à Columbia University, écrit dans la presse spécialisée qu'il ne lui paraît plus nécessaire, en l'état de maturité où est parvenu l'enseignement dans les universités américaines, de venir étudier en France, sauf pour un bref séjour afin de compléter l'enseignement déjà reçu<sup>8</sup>. De fait, le nombre d'Américains attirés par Paris va entamer une lente courbe descendante à partir de l'année suivante.
  - cas de l'Égypte : la section architecture de l'École polytechnique ouvre en 1908, l'École libre des beaux-arts la même année, la révision des programmes de l'École des arts et métiers se fait en 1910.
- 11 Ces dates correspondent exactement à la raréfaction des grands concours à la veille du premier conflit mondial. Mais, nouvelle opportunité pour les Français, la demande en professeurs issus de l'École des beaux-arts se fait de plus en plus forte. C'est dans ce domaine peut-être que le savoir français s'exportera le mieux et ce, au moins jusque dans les années 1930.
- 12 Liste des illustrations :
- 13 Figure 1 : Hôtel de ville de Tunis, Tunisie. Prix Jean Resplandy et Gustave Bezencenet, élèves de Ginain à l'École des beaux-arts de Paris, 1899, exécution en 1900-1901. *Les Concours publics d'architecture*, 5<sup>e</sup> année, pl. 10.
- 14 Figure 2 : Palais du gouvernement, Lima, Pérou. Concours international, 1903-04. Premier prix Émile Robert, élève d'André, architecte à Clamart, exécution en 1904-1908. *Les Concours publics d'architecture*, 8<sup>e</sup> année, pl. 73.
- 15 Figure 3 : Palais du gouvernement, Porto Alegre, Rio Grande do Sul, Brésil. Concours international, 1908. Premier prix Augustin Rey, élève de Train et André, projet

finalement réalisé par Maurice Gras, 1909-1921. *Les Concours publics d'architecture*, 12<sup>e</sup> année, 1909-10, pl. 59.

- 16 Figure 4 : établissement d'hydrothérapie, Slanic, Moldavie, Roumanie. Premier prix Paul Smarandescu et Ernest Doneaud, élèves de Paulin. *Les Concours publics d'architecture*, 11<sup>e</sup> année, 1908-1809, pl. 93.

Jules André, Emile Bénard, Gustave Bezencenet, Ernest Doneaud, Marcel Dourgon, Laurent Farge, Alfred D. W. Hamlin, Charles Garnier, Léon Ginain, Maurice Gras, Alexandre Marcel, Edmond Paulin, Jean Resplandy, Augustin Rey, Emile Robert, Paul Smarandescu, Eugène Train

## NOTES DE FIN

1. *Les Concours publics d'architecture*, X, 1, 10 décembre 1906, p. 1.
2. La revue de Laurent Farge a eu un précédent notable, les *Croquis d'architecture*, publiés à partir de 1866 par un groupe d'élèves de l'École des beaux-arts réunis sous le nom d'« Intime-Club ». La vocation de cette publication mensuelle faite de six planches de format in-plano était de fournir aux élèves des dessins de projets lauréats des concours de l'École, mais aussi de concours publics. La publication devint irrégulière dans les années 1890 avant de disparaître définitivement en 1898, ouvrant ainsi le créneau à la nouvelle publication de Farge.
3. La disparité est cependant sensible entre les pays, même voisins : tandis que la capitale de la Bulgarie, Sofia, fait un appel répété au système des concours, souvent organisés par le ministère des travaux publics, la Roumanie, liée par un fort lien affectif à la France depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, et surtout les journées révolutionnaires de 1830 et 1848, envoie très tôt ses jeunes apprentis architectes étudier en France à l'École des beaux-arts, et attire aussi quelques architectes français, se créant très vite un réseau d'hommes qualifiés. Cependant, la Moldavie, partie Nord du pays, est, contrairement à la Valachie, plus volontiers tournée vers l'Autriche, comme les pays qui constitueront plus tard la Yougoslavie, et qui font encore partie de l'empire austro-hongrois (même si un programme de concours pour Belgrade en 1908 stipule qu'il est réservé aux concurrents slaves).
4. *Les Concours publics d'architecture*, XI, 9, 1908-09, p. 33-34. Cette commission est un organe du Comité permanent international des architectes.
5. « L'abus de cet élément monumental ne s'est fait que trop sentir ces dernières années, dans les concours internationaux. » (*Les Concours publics d'architecture*, XII, 7, 1909-10, p. 25). L'originalité de ce projet tient surtout dans son grand beffroi – presque un phare –, conçu pour dominer la lagune de plus de deux cents mètres de haut. On signalera aussi la vague concession à l'architecture supposée locale, avec la série de pinacles vaguement hispanisants qui couronnent la tour.
6. *Les Concours publics d'architecture*, XI, 10, 1908-09, p. 37. On décèle dans ces commentaires la trace d'une lassitude envers un vocabulaire néoclassique désormais considéré comme convenu.
7. Alfred Dwight Forster HAMLIN, “ The Influence of the Ecole des Beaux-Arts on Our Architectural Education ”, *Architectural Record*, 23, N°4, avril 1908, p. 241-47.
8. Mercedes VOLAIT, *Architectes et architectures de l'Égypte moderne (1830-1950) : Genèse et essor d'une expertise locale*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005, p. 229-233.

## RÉSUMÉS

Parus de 1895 à 1914, Les Concours publics d'architecture se sont consacrés exclusivement à la publication des annonces, résultats et projets lauréats des grands concours publics organisés en France et à l'étranger. Ils faisaient suite à une publication similaire parue de 1866 à 1898, Croquis d'architecture, Intime-Club : longue période de parution qui témoigne de la vogue du phénomène du concours entre le Second Empire et la Première guerre mondiale, vecteur essentiel, à travers les modèles proposés par les projets lauréats, de l'éclectisme en architecture, tel qu'il était enseigné à l'École des beaux-arts, tel aussi qu'il a fait émergence avec le projet de Charles Garnier pour le concours de l'Opéra de Paris en 1861. C'est souvent par ce biais que la France a pu exporter son architecture monumentale à travers le monde, même si les lauréats se voyaient rarement confier l'exécution de leurs projets. Cette veine se tarit avec la création de lieux de formation dans les pays « émergents » vers 1905-1910 ; elle sera remplacée par l'exportation d'enseignants formés à l'EBA.

## INDEX

**Index chronologique** : XIXe siècle, XXe siècle, Epoque contemporaine

**Index géographique** : Europe, France, Rome, Mexico, Brésil, Lima, Pérou, Amérique, Egypte, Tunisie, Caire, Amérique latine, Afrique, Pays austral, Roumanie, Berkeley, Paris, Slanic, Tunis, Moldavie, Porto Alegre, Rio Grande do Sul, La Haye

**Mots-clés** : éclectisme, architecture française, architecture publique, architecture utilitaire, architecture commémorative, concours, concours public, concours international, diffusion, exécution, lauréat, programme, projet, revue

## AUTEUR

### MARIE-LAURE CROSNIER-LECONTE

Actuellement conservatrice en chef à la Direction des musées de France, Service des bibliothèques, archives et documentation générale, Marie-Laure Crosnier-Leconte a eu en charge pendant vingt-trois ans la documentation en architecture du Musée d'Orsay. Elle s'y est consacrée particulièrement à l'étude de l'enseignement de l'architecture de l'École des beaux-arts, constituant un dictionnaire de anciens élèves de l'école et étudiant les différents aspects de la diffusion des méthodes de composition de l'éclectisme « beaux-arts », notamment en territoire nord-américain.